

Appel à communication pour le colloque Éthique et Enseignement

Coordonnateurs: David Harvengt, Denis Jeffrey, Université Laval

Vous êtes cordialement invité par la Centre Interuniversitaire de Recherche sur la Formation et la Profession Enseignante à proposer une communication dans le cadre du colloque **Éthique et Enseignement** qui se tiendra dans le cadre de l'ACFAS le 11 mai 2011 à l'université de Sherbrooke.

Date limite des propositions de communication : 5 février 2011

Ce colloque vise à présenter des travaux savants et des réflexions sur le rôle de l'éthique dans l'enseignement.

La relation entre l'enseignement et l'éthique se décline en plusieurs facettes dont les deux principales sont certainement la pertinence d'enseigner l'éthique à tous les cycles scolaires et les obligations éthiques des enseignants.

Parmi les nombreuses questions à examiner, plusieurs touchent en effet à l'enseignement de l'éthique à tous les cycles scolaires. Pourquoi enseigner l'éthique à tous les cycles scolaires? Est-ce que cette matière fondamentale, dans le curriculum des élèves, pourrait laisser un peu de place à d'autres matières comme la sociologie, l'anthropologie, le droit, etc. Quelle éthique enseignée pour chacun des niveaux scolaires? Quelle contribution l'enseignement de l'éthique peut-il apporter à la formation générale des jeunes? Quels sont les défis que doivent relever les enseignants pour enseigner l'éthique ?

D'autres questions doivent être adressées à l'éthique des enseignants. Il y a une urgence présentement de débattre sur la dimension éthique dans la profession enseignante. Depuis les jugements de la cour Suprême du Canada de 1996 et 1997, il est demandé aux enseignants une moralité exemplaire. Sur ce principe d'exemplarité morale, même s'il est mal défini, sont examinées les conduites des enseignants dans l'école et hors de l'école. Cela témoigne d'une modification profonde dans le travail enseignant. En fait, ces décisions ont pour effet de resserrer les exigences faites aux enseignants à l'égard de leur attitude et de leur comportement, avant même leur embauche. Ces nouvelles normes pourraient empiéter sur la vie privée et la liberté d'expression des enseignants et des futurs enseignants.

On comprend que la formation des enseignants, autant la formation initiale et que la formation continue, ne peut faire l'économie de ces questions épineuses qui concernent les obligations éthiques, mais aussi la protection des enseignants.

Les communications peuvent s'inscrire dans l'un ou l'autre de ces axes de recherche et de réflexion, ou en développer de nouveaux.

VOTRE PROPOSITION

Pour répondre à l'appel de communication, nous vous invitons à fournir:

- votre nom, titre et institution de rattachement,
- un titre provisoire et un résumé de votre communication avant le 5 février
- un résumé qui ne dépasse pas 2000 caractères (espaces compris),

Adresser votre proposition à David Harvengt : david.harvengt@fse.ulaval.ca

Chaque proposition sera l'objet d'une évaluation par un comité de pairs. Dans le cas où votre proposition est retenue, nous vous aviserons le **15 février 2011**.